



ACTION « *silence on lit* »

Objectifs :

- Favoriser un climat apaisé et attentif après la pause méridienne
- Mettre la lecture dans les habitudes des élèves
- Fédérer l'établissement autour d'une activité commune.

Action :

Tous les élèves sont concernés (y compris permanence et EPS).

Chaque élève emprunte au moins un livre au CDI et l'a dans son cartable. Cela lui permet de pouvoir lire en dehors des horaires obligatoires (permanence, pause méridienne, à la maison...)

Une valise est à disposition par classe pour les élèves n'ayant pas leur livre ou l'ayant terminé.

Horaires de « silence on lit »:

- 10 min de lecture effective tous les lundis, mardis et jeudis. Cette fréquence permet une bonne exposition à la lecture et une entrée dans le livre plus immersive.
- Période d'essai du 28 mars au 22 avril 2022
- Horaires :
 - 12H50 (au lieu de 12H55 actuellement) : sonnerie et prise en charge des élèves.
 - 12H55 (au lieu de 13H actuellement) : début de la lecture
 - 13H05 : fin de la lecture et début du cours S1

Cet horaire permet de ne prendre que 5 min sur le cours de la première heure de l'après-midi.